

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 3 | MERCREDI 30 MARS 2022

Sommaire

Édito – Mibé	2
Recommandations de vote	2
Message du président	3
Point fort – Coup de gueule	10
Les députés en action	12
Jeunes libéraux-radicaux Vaud	13
Initiative JLRV – Abt TRIBUNE	14
Frivolités essentielles	16

UN DEUXIÈME TOUR DÉCISIF en avant toute! on ne lâche rien...



VOTATIONS FÉDÉRALES

**Pour sauver des vies,
facilitons le don d'organes**

Pages 4-5



RÉFLEXION

**La recherche suisse
sous haute tension**

Page 9



QUESTION DE VALEUR

Et si c'était la guerre?

Page 11



DANS LE MONDE

La vengeance de Poutine

Page 15



LE 10 AVRIL, VOTONS POUR UNE ÉQUIPE!



LE 10 AVRIL, VOTONS POUR UNE ÉQUIPE!

Si tous les espoirs sont permis, les jeux ne sont pas faits. Loin s'en faut. Ne lâchons rien, restons mobilisés. Nos adversaires ne restent pas les bras croisés. Analyse et commentaire...

Pages 6 à 8

JAB
CH-1005 Lausanne
Poste CH SA

ABSTENTION, Reine DES PEUPLES

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Alors qu'à 2000 kilomètres d'ici, un peuple souffre, dévasté par la guerre, attaqué parce qu'il voulait rester une démocratie, choisir sa façon de vivre, défendre sa culture, où le mot liberté veut dire quelque chose, il y a ici, chez nous, 60% des électeurs et électrices qui ne vont pas voter. Désigner ses autorités ne les intéresse pas ou si peu qu'ils ne font pas l'effort de se renseigner. Et pourtant tout est fait pour leur faciliter la tâche. Pas besoin de s'inscrire sur des listes électorales, chacun reçoit à la maison son matériel de vote. Le vote par correspondance, quoi de plus simple... Quand il s'agit de votations, il y a même des explications claires et objectives qui présentent chaque objet. Pour les élections, les flyers politiques remplissent nos boîtes aux lettres. Les affiches des uns et des autres sont placardées dans les rues. Il faut vraiment de la mauvaise volonté pour passer à côté de l'événement. Et pourtant...

Ils ne connaissent pas le fonctionnement politique de notre pays. Ils ne savent pas ce qu'est le Grand Conseil, le Conseil d'État, que dire du scrutin à la proportionnelle ou à la majoritaire. Nous parlons chinois. Et pourtant des cours d'instruction civique ont été donnés à l'école... Pas assez bien, pas assez souvent.

Et s'ils veulent voter, ils ne savent pas pour qui. À l'heure des réseaux sociaux, de google, de wikipedia, l'info est accessible. Les médias en parlent que diable. Mais non, l'effort est semble-t-il trop grand. La vie en communauté ne les intéresse pas. Et pourtant la politique est partout, elle régit nos vies car c'est elle qui crée nos lois.

Le deuxième tour au Conseil d'État vaudois sera-t-il du même acabit? Y aura-t-il un sursaut populaire? Doit-on s'attendre à encore moins de votants? Un changement de majorité au Gouvernement vaudois est possible. À part nous, ça intéresse qui? Il m'arrive parfois d'avoir honte... Mais la honte n'est manifestement pas contagieuse...



PLR

Les Libéraux-Radicaux

RECOMMANDATIONS DE VOTE DU 15 mai 2022

VOTATIONS FÉDÉRALES



Modification de la loi sur le cinéma

Modification de la loi sur la transplantation

L'arrêté fédéral « Frontex »

DÉFENDONS NOS LIBERTÉS !

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

Les libertés sont plus faciles à défendre lorsqu'elles sont menacées. Déjà mises à mal par la pandémie Covid, nos libertés individuelles, la liberté de réunion, la liberté d'aller et venir, ou encore la liberté du Commerce et de l'Industrie, ont révélé toute leur importance au cours de ces deux dernières années. Nous avons alors pris conscience que celles-ci comportaient des limites et que « tout n'allait pas de soi »; il a fallu se battre pour les préserver et/ou les retrouver.

Quelques jours après la levée des limitations liées à la pandémie, la guerre en Ukraine, inimaginable, nous replonge avec effroi dans une guerre du 20^e siècle que l'on croyait rangée aux livres d'histoire. Ce sont désormais les fondements même de nos démocraties qui sont menacés; notre résistance est mise à l'épreuve.

En cette période électorale, chérissons notre démocratie! Serrons les rangs et votons compact. Louons nos institutions démocratiques et notre liberté d'expression, alors que s'abat sur l'Est de l'Europe un nouveau rideau de fer



dont les frontières ne sont pas encore définies. Dans cette lutte de la civilisation contre la barbarie, nous vivons la bascule du siècle.

Autrement dit: l'abstention n'est pas une option! Il ne faut pas attendre l'élection du deuxième tour. Il faudra la faire vivre et mener campagne. Comme la pandémie Covid, la menace d'une guerre en Europe redistribue les cartes et fixe d'autres priorités. En quelques jours, le Gouvernement allemand rose-vert en a tiré les conclusions: mise en veilleuse des exigences liées à la transition climatique et un réarmement à marche

forcée (120 milliards!). Ce sursaut, salvateur, peine à se dessiner dans notre pays où la gauche antimilitariste s'oppose à l'achat d'avions de combat. Pire, à l'heure où des millions (!) de réfugiés traversent la frontière ukrainienne, les roses-verts voudraient nous faire quitter le système européen de surveillance des frontières Frontex. Même si l'avenir politique s'annonce sombre, nous devons vivre ces prochaines années avec des pénuries multiples: énergie, matières premières, métaux rares (titanes, etc.), main-d'œuvre et fournitures alimentaires. Avec son corollaire:

Ce sont désormais les fondements même de nos démocraties qui sont menacés; notre résistance est mise à l'épreuve.

une possible hausse des prix et de l'inflation mettant en péril les épargnants, les investisseurs et les retraités. La hausse du franc suisse (valeur refuge) par rapport aux autres monnaies met à mal notre industrie d'exportation. Il faudra là encore retourner à nos fondamentaux: investir massivement, en particulier hydroélectrique en profitant de notre seule richesse: être le château d'eau de l'Europe. Investir dans la formation et retrouver notre capacité d'innover. Notre matière grise est la seule ressource sur laquelle nous pouvons compter.

Ces nombreux défis, qui loin de nous alarmer doivent surtout nous motiver, nous rappellent cette citation célèbre de Paul Valéry: «*Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles puisque nous n'examinons jamais les conséquences des événements historiques et n'en tirons pas les conclusions*».

publicité



**CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY**

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation	
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF 42.00
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF 42.00
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF 44.50
Prix du carton	CHF 128.50

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 128.50 par carton (uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

OUI à La Lex NETFLIX

par Olivier Français,
conseiller aux États

Dimanche 15 mai 2022, nous voterons sur la modification de la loi sur le cinéma qui a été soumise au référendum facultatif. La décision des Chambres a été contestée sous l'impulsion des jeunes de notre parti qui se sont associés aux jeunes de l'UDC.

Aujourd'hui, les chaînes de télévision suisses sont tenues d'investir 4% de leurs recettes dans la production de films en Suisse. Il s'agit d'une contribution importante à la production cinématographique suisse. Or, les films, les séries et les documentaires sont aujourd'hui disponibles à la demande sur internet (streaming). Contrairement à bon nombre de pays limitrophes, la Suisse n'impose aucune obligation d'investissement aux services de streaming. Ces derniers échappent donc à cette légère contrainte pourtant bénéfique pour la culture cinématographique nationale. La modification vise donc à combler cette lacune.

Par devoir d'équité envers les télévisions, les fournisseurs de production streaming fournissant des prestations similaires aux chaînes conventionnelles doivent être astreints aux mêmes obligations et réinvestir 4% de leurs recettes annuelles dans la production cinématographique suisse. Les moyens pour y parvenir sont flexibles avec la possibilité de participer directement à des projets nationaux ou de payer une taxe de remplacement pour soutenir le cinéma suisse. Ils devront également



réserver 30% de leur offre à des séries ou des films produits en Europe. Ce changement législatif vise à uniformiser les règles du jeu entre les services de streaming et les télévisions. Grâce à ces investissements additionnels, il sera possible de contribuer une somme non négligeable qui est estimée à 18 millions de francs supplémentaires à la production cinématographique suisse par an. Montant marginal par rapport au chiffre d'affaire de la branche, d'autant que les abonnements des sociétés de diffusion sont calculés sur la base de notre PIB, ce qui nous amène à payer ces abonnements 30 à 40% de plus que les abonnés des pays voisins!

Le comité référendaire estime que l'obligation faite aux plateformes de streaming de contribuer à la production de films suisses équivaut à un

impôt spécial, qui se répercute sur les frais d'abonnement. Or il s'agit uniquement que la loi garantisse à ce que les télévisions et les services de streaming suisses et étrangers soient traités sur un pied d'égalité. Les chaînes de télévision étrangères disposant de fenêtres publicitaires suisses seront aussi tenues de contribuer à la diversité de l'offre cinématographique. Par ailleurs, la modification veille à ce que seule une petite fraction du chiffre d'affaires généré en Suisse reste en Suisse.

Il est peu probable que l'obligation d'investissement ait un impact sur les prix des services de streaming. Même dans les pays où les taux sont extrêmement élevés, comme la France avec un taux de réinvestissement de 26%, aucun lien entre la réglementation et les prix ne peut être démontré. D'autant plus qu'un nombre important de pays possède une législation similaire ce qui amène à conclure que si rien n'est fait, les fonds suisses soutiennent en fin de compte la législation étrangère sur leurs propres films.

Le comité référendaire estime également qu'il est injuste que les services de streaming doivent consacrer 30% de leur contenu à des films européens.

Un argument vide de sens vu que l'obligation pour les services de streaming de transmettre au moins 30% de séries et de films européens est déjà en place dans l'Union européenne et qu'il est inférieur à l'exigence imposée aux chaînes de télévision. Ce critère est même déjà respecté par les fournisseurs de streaming, donc rien ne changera pour la population suisse. Finalement, cette modification de la loi se traduira par de nouvelles commandes et de nouveaux emplois pour le secteur local de la culture qui sont les bienvenus alors que la reprise économique vient à peine de repartir. Voter oui à la loi sur le cinéma, est une assurance de pouvoir mettre en valeur nos talents et une plus-value à notre identité culturelle.

Ce changement législatif vise à uniformiser les règles du jeu entre les services de streaming et les télévisions.

Chaque franc compte...

Faites un don avec TWINT!

- Scannez le code QR avec l'app TWINT
- Confirmez le montant et le don



publicité

**Guy Gaudard s.a.** MAITRISE FEDERALE
ELECTRICITE • TELECOM
Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

POUR SAUVER DES VIES, FACILITONS LE DON D'ORGANES

par Olivier Feller,
conseiller national PLR Vaud

Le 15 mai prochain, nous voterons sur une révision de la loi fédérale sur la transplantation concernant les dons d'organes. Il s'agit d'un enjeu délicat et complexe, qui soulève des questions non seulement politiques mais également de nature éthique.

Les dons d'organes permettent actuellement de sauver quelque 250 vies par année dans notre pays. C'est bien mais c'est insuffisant. Car il y a, en Suisse, environ 1400 personnes qui sont en attente d'un organe. Et 30% de ces personnes ont moins de 50 ans. En 2020, 70 personnes inscrites sur une liste d'attente sont malheureusement décédées faute d'avoir pu bénéficier d'un organe à temps.

Dans notre pays, le don d'organes repose sur le principe du consentement explicite. Cela signifie que seules les personnes ayant donné leur consentement au travers d'une inscription dans le Registre national du don d'organes sont considérées comme acceptant qu'un organe soit prélevé après leur décès. Cela a pour conséquence que le nombre de dons d'organes est relativement faible en comparaison internationale, alors qu'une majorité de la population helvétique semble y être favorable, du moins à l'aune des sondages d'opinion.

Ce décalage s'explique par le fait que, dans l'agitation quotidienne de la vie, peu de personnes prennent le temps de se forger une opinion sur le don d'organes puis, le cas échéant, d'entreprendre les démarches nécessaires à une inscription dans le registre national concerné.



En Suisse, environ 1400 personnes sont en attente d'un organe. En 2020, 70 personnes inscrites sur une liste d'attente sont malheureusement décédées faute d'avoir pu bénéficier d'un organe à temps.

DU CONSENTEMENT EXPLICITE AU CONSENTEMENT PRÉSUMÉ

Au vu de ces constats, les Chambres fédérales ont décidé de remplacer le principe du consentement explicite par celui du consentement présumé, comme l'ont déjà fait la plupart des pays européens. Selon le principe du consentement présumé, toute personne est considérée comme donneuse d'organes à moins qu'elle ait déclaré de son vivant qu'elle y était opposée. Tel que conçu par le Parlement, ce principe est assorti d'un important garde-fou: le droit de veto des proches. Avant qu'un organe puisse être prélevé, les proches du défunt doivent être consultés. Et si ceux-ci manifestent leur opposition,

aucun prélèvement n'est possible. Dans l'hypothèse où les proches n'arrivent pas à être joints, le don d'organes est interdit.

Le PLR soutient cette réforme dès lors qu'elle permettra d'augmenter le nombre de dons d'organes – et par conséquent de sauver davantage de vies – sans pour autant remettre en question le droit fondamental à refuser d'être donneur. Si le OUI l'emporte le 15 mai, la Confédération organisera une large campagne d'information avant de mettre les nouvelles règles en vigueur de manière à ce que toute personne puisse faire son choix en connaissance de cause.

Actu PLR Vaud

QR code



Votre QR code pour vous abonner à **TRIBUNE** ou faire un don...

publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

ON L'A FAIT... CINQUANTE DÉPUTÉS AU GRAND CONSEIL

par Quentin Racine,
vice-président PLR Vaud

Certains nous prédisaient une débâcle, d'autres la voulaient. Les élections communales de 2021 avaient, il est vrai, laissé présager des lendemains difficiles, surtout vu les résultats dans les villes de ce canton. Le renversement de majorité voulu par nos adversaires au Grand Conseil était leur objectif et force est de constater que ce résultat ne s'est, et de loin, pas réalisé.



L'élection du 20 mars 2022 a accouché d'une situation fortement stabilisée, les deux principaux blocs n'ont quasi pas bougé. D'un regard furtif, nous pouvons remarquer que la « vague verte » ne s'est pas produite. Tant les Verts que leurs homologues libéraux n'ont pas fait la percée pressentie et attendue par certains. Ces deux partis gagnent chacun 4 sièges pour porter leur total à respectivement 25 et 11 fauteuils. Les Verts ne font dès lors qu'un siège de plus qu'en 2007, année de leur meilleur score. Bien loin donc du raz-de-marée promis par les jeunes « *délinquants* » du climat.

Comme dans de nombreuses élections cantonales y compris la nôtre, il convient de constater que la montée des Verts se fait au détriment du grand frère socialiste qui perd, lui, 5 sièges pour atteindre 32 députés. En 2012,



ils étaient 41. Aujourd'hui, l'écart entre les deux plus grands groupes du Parlement est de 18 sièges alors qu'il n'était que de 6 en 2012.

Globalement, la montée des vert/libéraux semble se faire au détriment des partis centristes, zone de l'échiquier qui perd 4 sièges à savoir 2 à l'ex-PDC et 2 chez les Libres. L'UDC se maintient après des élections communales délicates et doit abandonner 2 sièges.

Et le PLR dans tout cela? On le disait moribond mais il a su convaincre largement l'électorat pour représenter désormais un tiers tout rond des députés au Parlement. Mention spéciale aux arrondissements de La Côte, de la Broye-Vully et du Gros-de-Vaud qui comptent désormais un député PLR de plus que lors de la législature précédente. Les pertes dans le Nord vaudois et Lavaux-Oron peuvent s'expliquer par le départ des deux locomotives électorales qu'étaient Pascal Broulis et Philippe Leuba.

L'objectif était d'atteindre les 50 députés et nous l'avons fait! Des listes de qualité et un travail intense sur le terrain ont été récompensés par l'électorat. Je salue ici le grand travail effectué par les arrondissements et les sections dont les comités ont travaillé d'arrache-pieds pour ces

résultats. Les réseaux sociaux regorgent désormais d'actions de campagne innovantes et dynamiques.

Cet intense travail de terrain a également été possible grâce à la disponibilité et la grande compétence de l'équipe du Secrétariat général que je tiens à vivement remercier. Il en va de même pour les membres du Comité de pilotage qui, dès le printemps 2021, s'est réuni pour imaginer la campagne des cantonales et dont les idées ont été mises en œuvre pour aboutir au résultat que nous connaissons.

Bien sûr, le travail commence maintenant. Quelle que soit la majorité du Gouvernement, le Groupe PLR s'engagera avec force et vigueur pour honorer la confiance témoignée, pour notre libéré.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

BRAVO CHRISTELLE! MAIS RIEN N'EST FAIT...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Eh bien voilà, la première partie des élections cantonales s'est achevée sur un excellent résultat pour notre parti. L'Alliance vaudoise a parfaitement fonctionné. Une véritable équipe était sur le terrain. Cet esprit d'amitié et de valeurs a surpris le canton, a surpris nos adversaires politiques qui étaient manifestement moins soudés, moins mobiles, moins en osmose avec la population. On ne change pas une équipe qui gagne. Le PLR est reparti ainsi avec ses quatre candidats autour de Christelle Luisier qui a réussi son élection du premier coup. Rien à dire de plus que MAGNIFIQUE... Mais ce n'était que le début, les choses sérieuses ont commencé pour confirmer le résultat du premier tour le 10 avril prochain.



Le deuxième tour réunit généralement moins d'électeurs que le premier. Espérons que cela ne soit pas le cas cette fois-ci, les enjeux sont trop importants. Un basculement de la majorité au Conseil d'État est possible. Il y a des opportunités que l'on ne peut pas rater. Mais soyons honnêtes, le taux de participation était tellement bas que l'on ne peut se réjouir du désintérêt de plus de 60% de la population. Alors prouvons par notre engagement, notre présence sur le terrain que nous ne lâchons rien...

La fraîcheur de Valérie Dittli, sa modernité dans sa communication avec ses deux vidéos Tic Toc ont fait merveille... Deux petites vidéos qui se sont retrouvées au TJ de la TSR, preuve qu'elles ont surpris et tant pis pour ceux qui n'ont pas aimé... La cohérence du programme commun des cinq candidats



a lui aussi tapé juste. Ils ont trouvé des compromis sur les thèmes à favoriser, les valeurs à défendre. Rien n'est jamais simple de réunir trois partis différents. Bons orateurs, connaisseurs des dossiers, ils étaient bons sur les plateaux de télévisions, en interviews, en débats. Et surtout très proches des gens...

Mais leurs adversaires vont sans aucun doute se réveiller. Ils ont eu peur... Cesla Amarelle est dans ce premier tour hors-concours. Tous les petits partis dans la course du premier tour

Alors pas d'autres solutions pour notre alliance que de mettre les bouchées doubles...

On ne change pas la communication non plus. C'est donc la même affiche que nous avons proposée aux électeurs, avec Christelle au centre du jeu car l'équipe reste soudée. On a rajouté simplement un bandeau jaune efficace «le 10 avril, votons pour une équipe». De mémoire d'homme, c'est une première... Il fallait oser ne pas changer le visuel d'une campagne. Une affiche, dans sa forme, digne des stars hollywoodiennes, très moderne et originale... Ce bandeau aussi efficace que le mot «Prolongation» sur l'affiche d'un spectacle, preuve de son succès. Alors oui, prolongeons nos efforts, nos actions, notre présence, notre soutien à cette équipe qui mérite bien d'aller au bout du chemin ensemble. On le saura le 10 avril au soir...

**Soyons honnêtes,
le taux de participation
était tellement bas
que l'on ne peut se
réjouir du désintérêt
de plus de 60% de
la population.**

doivent se décider à faire des recommandations de vote. Peu demanderont à leurs membres et sympathisants de voter pour nos candidats. Quelques petits pourcentages par-ci, quelques petits pourcentages par-là peuvent faire la différence. Peut-être n'iront-ils pas voter tout simplement. Les vert-libéraux ne se prononcent pas mais on les sait très partagés sur leurs convictions politiques. Souvent à gauche, parfois à droite... Leur cœur balance...

publicité



**A l'écoute
de votre silence**

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

BRAVO ET MERCI À TOUS LES ÉLUS...



... et à tous les candidats pour leur engagement exceptionnel sur le terrain. Tous ont tiré à la même corde, quelle belle aventure...

Une pensée toute particulière pour ceux qui n'ont pas retrouvé leur siège.

Le dur jeu de la démocratie, merci à eux.

LES CINQUANTE DÉPUTÉS PLR ÉLUS PAR ARRONDISSEMENT

AIGLE

DEVAUD Grégory
UDRIOT Jean-Marc
CLERC Aurélien

BROYE

RUCH Daniel
RAPIN-TOFFEL Nicole
SCHNEITER Thierry
BARDET Loïc

GROS-DE-VAUD

BERTHOUD Alexandre
BEZENÇON Jean-Luc
HOFSTETTER Monique

NORD VAUDOIS

SIMONIN Patrick
PETERMANN Olivier
SCHELKER Carole
CARRARD Jean-Daniel
PAILLARD Jean-Franco

LA VALLÉE

DUBOIS Carole

LAUSANNE

GAUDARD Guy
BETTSCHART-NARBEL Florence
BUFFAT Marc-Olivier
DE HALLER Xavier
CACHIN Jean-François
MIAUTON Philippe

ROMANEL

ASCHWANDEN Sergei
MOJON Gérard

LAVAUX-ORON

CHEVALLEY Jean-Rémy
GROSS Florence
WEIDMANN YENNY Chantal
MONOD Charles

LA CÔTE

WAHLEN Marion
ROMANENS Pierre-André
GAY Maurice
BYRNE-GARELLI Josephine
GERMAIN Philippe
ZELLWEGER Régula
BASSIN Laurence

MORGES

CRETEGNY Laurence
MORET Isabelle*
RIME Anne-Lise
SUTER Nicolas
MORANDI Marc

OUEST LAUSANNOIS

ZÜND Georges
KAELIN Pierre
GOLAZ GRILLI Élodie
WYSSA Michael

RIVIÉRA

NEYROUD Maurice
DESPOND Florian
CARDINAUX François
BOVAY Grégory
BALSIGER Mathieu

PAYS-D'ENHAUT

MOTTIER Pierre-François

publicités

 **HSB**
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs et systèmes
de chauffages SA
Chemin de Mongevon 6
1023 Crissier

Tél.: +41 21 637 37 17
Fax: +41 21 637 37 15
crissier@hsb.ch
www.hsb.ch



ELAGAGE

BOIS-ÉNERGIE

TRAVAUX FORESTIERS

www.danielruch.ch • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

TRANSPORT

GÉNIE FORESTIER

STABILISATION BIOLOGIQUE

La RECHERCHE SUISSE SOUS HAUTE TENSION

par Catherine Labouchère,
députée

L'excellence des chercheurs suisses n'est plus à démontrer. Ces dernières années le classement des universités et des EPF illustre que notre pays n'a pas à rougir des comparaisons internationales. Les trois récents prix Nobel les professeurs Jacques Dubochet, Michel Mayor et Didier Queloz ont été reconnus de la meilleure façon pour leurs travaux.



Leur notoriété rebondit favorablement sur les institutions dont ils sont issus et où ils ont enseigné. Que ce soit dans le domaine quantique, dans ceux de la cryo-microscopie, de l'astrophysique, de la médecine, de l'aéronautique, des matériaux et bien d'autres encore, des recherches de pointe sont menées avec succès par les chercheurs des Hautes Écoles suisses avec des multiples retombées positives pour la population. Les turbulences liées au résultat du vote de février 2014 sur l'immigration de masse ont impacté les collaborations avec les pays de l'UE pour retrouver enfin, des années après, une certaine stabilité. Mais pour cela il a fallu beaucoup d'efforts et d'investissements pour rétablir la participation au programme Erasmus et à l'élaboration des programmes européens. Les bourses ERC sont en effet cruciales pour nos chercheurs afin de rester dans la course des meilleurs.

La décision du Conseil fédéral du 26 mai 2021 d'abandonner l'accord-cadre avec l'UE a porté un nouveau coup dur, très dur même à la recherche suisse. La Suisse est devenue dès cette date un pays tiers et donc exclue des bourses ECR (Conseil européen de la recherche) avec toutes les conséquences négatives que cela comporte.

Elle ne peut plus participer comme membre à part entière aux choix et à l'élaboration des composantes des programmes Horizon Europe et Digital Europe, sans compter à celle de toutes les décisions qui en dépendent. Quel prix à payer pour cela? Si l'on parle d'argent seulement, la Suisse a annoncé qu'elle financerait, mais l'argent n'est de loin pas le seul élément à prendre en compte. Rien ne remplace les contacts, la présence dans l'élaboration des programmes et celle à la présidence des commissions. Pays tiers signifie, qu'on le veuille ou non, une mise de côté avec des conséquences lourdes. L'UE l'a bien compris. En faisant pression sur la recherche, l'UE ne s'est pas trompée en jugeant que cela ferait des remous dans les milieux des chercheurs suisses.

La sonnette d'alarme a été tirée par les milieux académiques, économiques et certains élus fédéraux et cantonaux pour que le Conseil fédéral revienne rapidement avec un plan clair. Jusqu'à aujourd'hui la seule déclaration faite est que la voie bilatérale serait privilégiée avec des propositions sectorielles. Or, on sait que l'UE ne veut pas d'accord sectoriel. Nous sommes donc dans une impasse. À trop attendre, les risques

En faisant pression sur la recherche, l'UE ne s'est pas trompée en jugeant que cela ferait des remous dans les milieux des chercheurs suisses.

pour la recherche helvétique de perdre sa position de pointe sont majeurs. Espérons que la raison prévaudra, qu'une solution adéquate sera trouvée et que le peuple sera amené à se prononcer. Nul doute qu'il sera sensible à soutenir la recherche.

À toute la classe politique de se mobiliser ensuite pour expliquer les enjeux et les conséquences du vote. La recherche suisse mérite que l'on prenne conscience de son importance cruciale pour notre pays.

publicité



Portes blindées en acier
Logement, locaux professionnels, chambre forte, salle d'armes, panic room :

- confidentialité & service de qualité
- fabrication sur mesures
- serrure mécanique ou électromécanique de haute sécurité
- superstructure et blindage évolutifs
- ancrage résistant dans la maçonnerie

**Devis gratuit !
Contactez-nous !**



tél 021 617 00 17
fax 021 617 00 18
case postale 1144
1001 Lausanne
www.ombrella.swiss

LUTTE CONTRE Le BRUIT ROUTIER

par Jean-Daniel Carrard,
président du Groupe PLR
au Grand Conseil, député

Le bruit routier est devenu un véritable fléau. Alors que les constructeurs automobiles font acte d'ingéniosité afin de mettre sur le marché des véhicules de plus en plus respectueux de l'environnement, force est de constater que certains utilisateurs, que ce soit voiture ou motos, ont de par leur comportement tendance à jouer avec nos nerfs.

Des modifications sont donc apportées sciemment par certains, parfois avec l'aide de garagistes, afin de rendre les véhicules plus bruyants.

Ce qui permet de se démarquer en faisant des ronds en ville, principalement en été, au grand dam des habitants et autres utilisateurs de terrasses et d'espaces publics.

Mais il est évident que la transformation des véhicules afin de les rendre plus bruyants ne peut pas être admise. Ce n'est pas admissible, ce n'est plus admissible.

Et là, la créativité est visiblement sans limite. Il est possible, par exemple, de poser des dispositifs électroniques qui génèrent artificiellement des bruits comparables à des coups de feu!

Les citoyens se plaignent régulièrement auprès des autorités, souvent communales, afin d'y remédier et de faire cesser ces agressions sonores.

Mais l'arsenal technique et juridique à disposition des communes et du canton sont, il faut bien le reconnaître, largement insuffisants.

Des pistes existent pourtant :

- optimisation des procédures en décentralisant les moyens techniques dans les différentes régions du canton ;
- renforcement des équipes en charge du bruit routier ;
- pose de revêtement phonoabsorbant ;
- meilleures coordinations entre les autorités communales et cantonales, ainsi que les services techniques.

La police intervient déjà et c'est à remarquer. Mais nous devons mettre la barre plus haut et cibler les individus responsables de cet état de fait, en privilégiant par exemple :

- la saisie des permis de circulation ;
- saisir les véhicules ;
- saisir et détruire les pièces transformées et non conformes ;
- évidemment le tout accompagné des amendes dissuasives nécessaires.

Le but n'est pas de faire la chasse au sorcière et aux automobilistes respectueux. J'ai le plus profond respect pour la mobilité individuelle ainsi que toutes les sortes de mobilités douces.

Mais le sujet n'est pas sur les types de modifications que font subir certains utilisateurs à leurs véhicules motorisés.

Je peux comprendre l'amour que l'on peut avoir pour un beau véhicule.

Nous avons tous à l'esprit les magnifiques camions que nous pouvons admirer dans certains pays par exemple. Ou simplement de belles mécaniques.

Mais il est évident que la transformation des véhicules afin de les rendre plus bruyants ne peut pas être admise.

Ce n'est pas admissible, ce n'est plus admissible.

Le postulat que j'ai déposé et qui a été admis par le Grand Conseil à la presque unanimité lors de la séance du 15 mars 2022 va dans ce sens.

La liberté individuelle des uns s'arrête où commence celle des autres.



COUP DE GUEULE

SALAIRE MINIMUM CANTONAL VAUD A DIT NON !



par Gilles Meystre,
député, président de Gastrovaud

Le 15 mars 2022, le Grand Conseil a refusé par 73 non, 54 oui et 4 absentions l'instauration d'un salaire minimum cantonal de 23 francs. Le PLR a fait front uni. Tous des ténarriers et des députés sans cœur? NON! Démonstration.

NI DOUBLE-JEU, NI SURENCHÈRE, S.V.P. !

En 2021, la Suisse dénombrait 84 conventions collectives en vigueur à l'échelle nationale. L'hôtellerie-restauration, par exemple, a la sienne, négociée entre patrons et syndicats, et source d'avantages indéniables tels que 5 semaines de vacances, des formations offertes, etc. Or, on ne peut signer d'un côté et continuer de revendiquer de l'autre... Cette surenchère syndicale vide en effet de tout leur sens les négociations nationales et le partenariat social qui fait l'ADN du pays. C'est soit l'un (des accords nationaux), soit l'autre (des accords cantonaux),

mais pas les deux. Sinon, nous sommes cocus!

FIXITÉ VERSUS ADAPTABILITÉ

Arrêter un montant fixe dans une loi, c'est le plus sûr moyen de geler durablement les salaires, alors que le système actuel offre souplesse et réactivité. À titre d'exemple, durant la crise du Covid qui a durement frappé l'hôtellerie-restauration, les syndicats ont accepté de revoir leurs exigences, bien conscients qu'un patron qui subit des fermetures ne peut augmenter les salaires de ses employés. Avec le texte proposé et, de surcroît, avec les lenteurs du système politique, cette réactivité au contexte et cette intelligence collective entre patronat et syndicats ne seraient tout bonnement pas de la partie!

DIVERSITÉ DES BRANCHES

Enfin, exiger un salaire minimum cantonal au montant unifié, c'est oublier la diversité des branches de notre économie : ce qui est possible pour les unes, à forte valeur ajoutée, ne l'est pas pour d'autres, à plus faible valeur ajoutée (agriculture, coiffure, etc.). On privilégiera donc des accords sectoriels. Et on encouragera les syndicats à se concentrer sur les branches sans convention, que ce soit à l'échelle nationale ou cantonale, avant de proposer des modèles soviétiques imposés à tous, et dont la prétendue réussite reste entièrement à démontrer. Preuve en est avec le SMIC français!

ET SI C'ÉTAIT LA GUERRE ?

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

La guerre, ce n'est pas du cinéma même si Netflix a dans son catalogue toute une série de films à succès que les abonnés se réjouissent de visionner tranquillement installés sur leur canapé: «La Liste de Schindler», «Il faut sauver le soldat Ryan», «L'Armée des ombres» et des quantités d'autres. Nous voilà rattrapés par la réalité, à nos portes, en Ukraine et là on rigole moins. Enfin ceux qui ne vivent pas en permanence centrés sur leur nombril...



Ils n'ont rien oublié. La jeune génération n'a même pas connu la guerre froide, le mur de Berlin qui était un événement historique considérable quand il est tombé en 89. Difficile pour eux d'imaginer l'horreur... C'est à la télé... Voilà venu le temps de se poser les véritables questions existentielles, celles des valeurs humaines, de prioriser ce qui est véritablement important. C'est le temps où l'on se découvre lâche ou héroïque, généreux ou égoïste? Serons-nous capable de nous transcender pour affronter le pire car la guerre quelle qu'elle soit, c'est l'enfer. Les Ukrainiens le vivent aujourd'hui. Combien de temps cela va-t-il durer? Pourrons-nous y échapper? Quel prix faudra-t-il payer? Tout est possible malheureusement. Et c'est effrayant... Même quand on habite en Suisse...

C'est la guerre là-bas. Une horrible guerre, sale, dévastatrice d'un peuple, d'une culture, d'une démocratie. Une horreur que l'on croyait impossible après deux guerres mondiales sur notre continent. On la voyait en Syrie, à Alep. Même scénario, même acteur. Mais c'était si loin... Une autre culture, une autre religion, une langue qui n'est pas latine. Bref, soyons honnêtes, on s'apitoyait un peu mais dans le fond pas tant que ça. Et surtout on ne se sentait pas en danger. Notre petite vie continuait sans trop se poser de questions. Un fait d'actualité.

Mais voilà, l'Ukraine, c'est un peu de notre histoire. C'est à deux-trois heures d'avion. On y va en voiture comme on va à Porto. Facilement, simplement. Alors forcément ça nous touche davantage... C'est injuste pour le peuple syrien qui a vécu les mêmes horreurs mais c'est comme ça. Des millions de réfugiés (que l'on préfère un peu hypocritement appeler des «déplacés» car on leur offre un statut légal d'accueil différent que le réfugié qui vient de plus loin), sont sur le territoire de l'Union européenne, accueillis principalement par des pays généralement opposés aux réfugiés, anciennement sous le joug soviétique, qui font preuve d'une générosité infinie et on peut les remercier et les féliciter. Ils savent ce que cela

signifie que d'être envahis, emprisonnés, torturés... Nous pas.

L'agresseur russe reprend ses mauvaises habitudes. Il envahit, il massacre sans vergogne. Il est prêt à entamer une troisième guerre mondiale. On dirait même qu'il la souhaite... pour entrer dans les livres d'histoire? Poutine aime Staline. Alors tout est possible.

Mais nous, petits européens, petits suisses fiers de notre neutralité militaire, habitués à notre confort depuis si longtemps, sommes-nous prêts à vivre en état de guerre? La vraie, celle où l'on meurt, celle où l'on souffre, celle où l'on a peur? Serions-nous prêts, à l'instar de ces courageux Ukrainiens, à nous battre pour notre pays? Pour notre liberté, notre démocratie? Devons-nous être courageux et aller au secours des assiégés sur le terrain, au risque de répercussions terribles dans notre quotidien? L'Occident pour le moment dit NON. On aide à distance mais la guerre est là. Les produits de première nécessité vont venir à manquer. La guerre des prix mettra le système social en danger. Dans une guerre déclarée, même sans batailles et sans morts, on a faim, on a froid, on a peur. Les Suisses ont jusqu'ici échappé aux bombes, en 39-45 mais ils ont eu faim. Nos anciens peu nombreux aujourd'hui s'en souviennent comme si c'était hier.

Sommes-nous prêts à vivre en état de guerre? La vraie, celle où l'on meurt, celle où l'on souffre, celle où l'on a peur?

LETTRE D'AMITIÉ DES AUTORITÉS VAUDOISES À L'UKRAINE

À l'initiative de notre député PLR **Pierre-André Romanens**, le Parlement vaudois et le Conseil d'État ont adressé une lettre d'amitié et de soutien à l'Ukraine via son ambassade en Suisse. Tous partis confondus.

Le drapeau ukrainien flotte ainsi sur la place du Château. L'Ambassade d'Ukraine a bien évidemment répondu à la Chancellerie du canton de Vaud et remercié les parlementaires et conseillers d'État vaudois pour ce soutien dont ils ont bien besoin.



Mr. Aurélien Buffat
State Chancellor
Canton Vaud
Place du Château 4
1014 Lausanne

FOCUS PARLEMENTAIRE SUR LA FORMATION



Jean-Daniel Carrard

Deux affaires ont récemment été relayées par la presse concernant les agissements de la cheffe du Département de la formation (DFJC): une plainte pénale pour atteinte à l'honneur a été déposée à son encontre, et elle fait l'objet de soupçons quant aux pressions qu'elle aurait pu exercer pour faire modifier un rapport légitimant le licenciement d'un enseignant. Ces cas sont inquiétants et nous amènent à nous interroger sur la gestion du personnel au sein de ce département. Des hauts cadres ont-ils été licenciés lors de la dernière législature? Quelle analyse le Conseil d'État fait-il de la gestion des ressources humaines au sein du DFJC? Des mesures sont-elles envisagées pour retrouver un climat de confiance au sein de ce département? Des questions posées au Conseil d'État par notre député **Jean-Daniel Carrard**.

Comment renforcer l'attrait des élèves pour les filières de formations professionnelles? Si notre député **Patrick Simonin** se réjouit que des référents aient été désignés dans chaque établissement pour sensibiliser les élèves à cette voie, l'effet de cette mesure reste mitigé sur le terrain. En effet, ces référents sont issus du sérail académique et ont peu de lien et de connaissance du monde professionnel. Il en résulte que l'intérêt pour ces filières reste faible, et les entrées en constante baisse. Notre député demande donc en conséquence qu'un bilan soit fait sur cette mesure (complété par un sondage des référents). Il recommande également de modifier la dénomination de cette filière pour qu'elle soit plus représentative de la réalité: de «*voie générale*» à «*voie pré-professionnelle*» par exemple. Notons par ailleurs que la motion du député PLR Aurélien Clerc demandant de nouvelles mesures pour valoriser et promouvoir la formation professionnelle n'a toujours pas trouvé réponse. Celle-ci a été déposée en 2017...



Patrick Simonin

Notre députée **Catherine Labouchère** relève les difficultés pour un étudiant étranger provenant d'un pays hors UE d'intégrer le marché du travail suite à ses études en Suisse. Les procédures en la matière sont longues, complexes et par-là décourageantes. Pourtant, l'apport d'étudiants étrangers très qualifiés et spécialistes de leur domaine est intéressant et valorise les secteurs de notre économie pour qu'elle reste innovante et prospère. À ce titre, la députée demande au Conseil d'État d'analyser les besoins vaudois en matière de personnel qualifié qui ne proviendrait ni du marché indigène, ni du marché européen. Elle l'interroge également sur les simplifications administratives et procédurales possibles pour que notre canton ne se prive pas de ces spécialistes formés en Suisse.



Catherine Labouchère

AGENDA

Save the date!

PLR VAUD

■ **Congrès cantonal**
Mercredi 22 juin,
Saint-Légier

ecc 2022

■ **2^e tour du Conseil d'État**
Dimanche 10 avril

VOTATIONS FÉDÉRALES

■ **Dimanche 15 mai**

Un seul slogan :

abonnez-vous
à **TRIBUNE...**



■ **Prochaine parution**
Mercredi 27 avril 2022

■ **Délai rédactionnel**
Lundi 18 avril 2022

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



La Suisse Face à La Guerre De L'Information

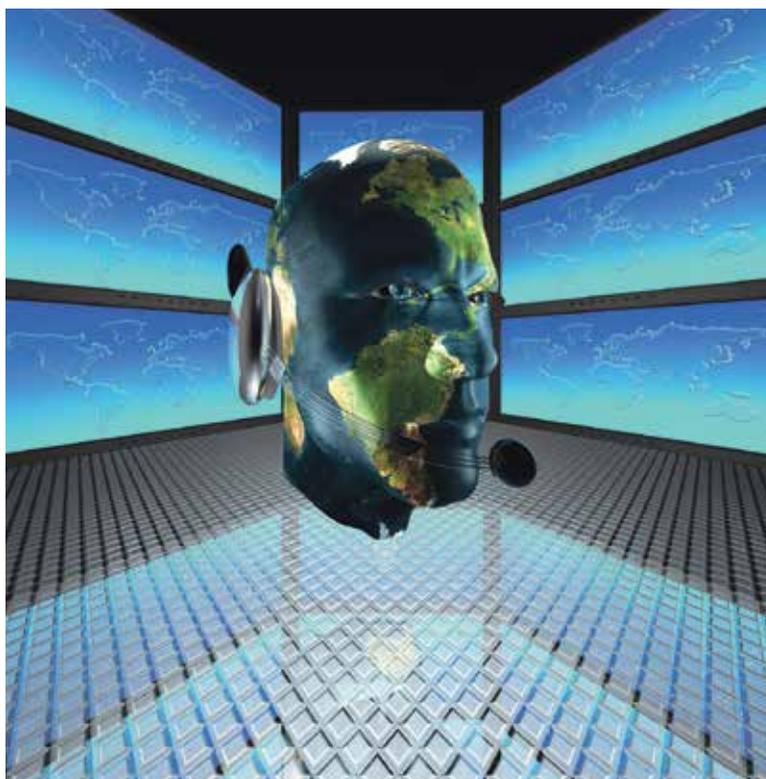


par Antoine Lévéque,
membre des JLRV

La défense d'un pays est une question de volonté et de moyens. Face à l'ampleur des menaces auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés, l'inertie et la passivité ne sont plus permises.

Pourtant la gauche a toujours critiqué notre détermination à garantir la souveraineté de notre territoire, concrétisée avant tout par l'investissement dans des moyens de défense en mesure de répondre efficacement à des attaques conventionnelles. Mais dès le début de la guerre dramatique et sanglante qui déchire l'Ukraine des voix se sont élevées en Suisse pour demander l'abandon de l'initiative contre l'acquisition de nouveaux avions de combat. Bien que ces revendications soient peu compatibles avec la réalité démocratique de notre pays, elles révèlent une profonde prise de conscience des dangers de notre époque et de la nécessité d'une politique de défense nationale forte.

Il paraît ainsi parfaitement légitime d'augmenter le budget qui lui est dédié et de poursuivre la stratégie de développement de l'armée à l'œuvre depuis douze ans. Alors que ce programme de modernisation de nos capacités de défense prend fin cette année, il est temps de réactualiser nos ambitions et d'accorder une place plus grande à la cyberdéfense. Ce terme polysémique désigne principalement la capacité d'un État à assurer la protection des données et des infrastructures numériques sensibles sur son territoire.



Or, depuis le début de cette année, la Suisse a fait l'objet d'un nombre accablant d'attaques visant des instances stratégiques, l'une des plus spectaculaires d'entre-elles étant l'offensive de grande ampleur lancée contre la Croix-Rouge à Genève.

Selon certains experts, notre pays aurait été particulièrement exposé à de telles interventions en 2021 et l'augmentation des cyberattaques en

Suisse serait largement supérieure à la moyenne mondiale. Il est indéniable que la guerre de l'information est devenue l'un des piliers de ce que d'aucuns nomment les conflits hybrides, c'est-à-dire la confrontation indirecte d'acteurs étatiques ou associés dans le but d'acquérir un pouvoir de nuisance et de déstabilisation à même de répondre à un manque de moyens humains ou conventionnels. Par ailleurs, les

grandes puissances industrialisées usent toutes des outils de l'information pour satisfaire leurs intérêts immédiats, il semble donc naturel que la Suisse soit elle aussi en mesure de répondre aux menaces qui déterminent le nouvel environnement stratégique global. Les démarches entreprises par nos autorités depuis plusieurs années sont significatives mais mériteraient d'être intensifiées. S'il convient par exemple de saluer la création d'un commandement spécialement dédié à la cyberdéfense et l'augmentation des effectifs ayant pour mission d'assurer la protection de notre espace numérique, ces efforts devraient être approfondis par des investissements plus conséquents dans ce domaine et par une politique de recrutement plus ambitieuse.

Il est temps de réactualiser nos ambitions et d'accorder une place plus grande à la cyberdéfense.

MERCI FRANÇOIS LOGOZ

Après 10 ans de loyaux services, François Logoz a remis son mandat de trésorier du PLR Vaud lors du dernier Congrès cantonal. Un travail remarquable, un calme à toute épreuve à gérer comme membre de la direction les défis d'un grand parti.

Il passe le relais à **Nadia Yerly** qui vient d'être désignée pour le remplacer pour s'occuper des cordons de la bourse.



VU AU PLR VAUD

UN SUCCÈS CONCRET DE L'ALLIANCE VAUDOISE

15 000 SIGNATURES VALIDÉES

Ils l'ont fait. L'initiative des JLRV est enfin déposée à la Chancellerie. Si tout se passe bien, on connaîtra bientôt ses effets sur notre prochaine déclaration d'impôt.

ATTENTION

ABONNEMENT TRIBUNE

Le mois de mars est le mois où vous recevez traditionnellement la lettre et le bulletin de versement pour vous abonner à **TRIBUNE**.

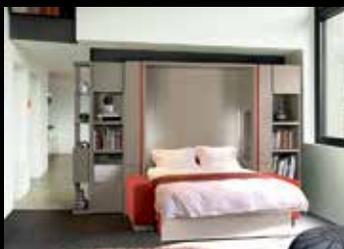
En encarté dans cette édition.



publicité

www.confort-lit.ch
Confort-lit
DEPUIS 1989

Qualité & confort de vie



Av. de Grandson 60
Yverdon-Les-Bains
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34
Lausanne
021 323 30 44

33 ans

Votre partenaire qualité et confort en ameublement & literie

CHUTE DE L'URSS ET VENGEANCE DE POUTINE

par Pierre Schaeffer

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, le Mur de Berlin s'effondre. Les Berlinoises de l'Est se précipitent à Berlin-Ouest pour amplifier l'exode des Allemands de l'Est vers la Tchécoslovaquie et la Hongrie, qui a ouvert sa frontière avec l'Autriche. Le dernier chef d'État communiste de RDA s'est rendu à Moscou pour rencontrer Gorbatchev et connaître ses intentions. En vain, Gorbatchev n'a pas répondu à Egon Krenz qui rentre à Berlin-Est et autorise le secrétaire du Comité central, Günther Schabowski à annoncer l'ouverture du mur: « aussitôt », déclare-t-il, à 19 heures, dans sa conférence de presse.

Quelle sera la réaction soviétique ? Moscou imposera-t-il le respect du statut quadripartite de l'ex-capitale du Reich ? Mitterrand qui s'est rendu à Kiev pour rencontrer Gorbatchev n'obtient pas de réponse claire, comme si l'URSS se résignait à la Réunification allemande. L'empire soviétique issu de Yalta s'effondre. Les démocraties populaires retrouvent leur souveraineté. Le Pacte de Varsovie est dissout. Gorbatchev a obtenu une vague promesse du président des États-Unis, George Bush : l'OTAN ne s'étendra pas à l'est.

En quelques semaines, un nouveau monde s'est imposé devant un Occident qui retient son souffle et s'engage dans une longue marche de trente ans, dont le terme vient d'arriver, comme si la Russie de Poutine faisait payer à l'Ukraine une facture trentenaire dont le détonateur aura été le passage à l'ouest de l'Ukraine en 2014. La Crimée est annexée. Le Donbass est en état d'insurrection et la partition de l'Ukraine est engagée, avec la main basse de la Russie sur l'est industriel du pays et sur le littoral de la mer Noire revendiquée comme une mer intérieure russe.

La Russie renoue avec sa destinée manifeste, celle des tsars, des bolchéviques, des Soviétiques et aujourd'hui du nationaliste Poutine. Mais, trente ans après, la facture s'avère lourde. Pour l'Ukraine, c'est la guerre, et pour la Russie, un double défi. C'est d'abord la montée en puissance de l'OTAN, exécutée à Moscou, « *en état de mort cérébrale* », disait Macron, et aujourd'hui seule garantie de survie, au titre de l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord, pour les ex-démocraties populaires, toutes engagées à l'instar de l'Europe, dans une croisade de réarmement derrière l'Allemagne qui se libère de sa servitude d'impuissance militaire. L'autre



défi pour Moscou, c'est le renforcement de l'Union européenne revendiquée par l'Ukraine et qui apparaît comme une terre de liberté face à l'autocratie russe. Voilà le prix à payer, tardif, de la dislocation de l'URSS, il y a trente ans. L'Ukraine pourrait sortir de la guerre au prix d'une partition et d'un statut de neutralité d'ores et déjà récusé par Kiev et l'Occident devrait battre sa coulpe pour ne pas avoir anticipé une Russie qui se cabre devant la perte de son empire. C'est la fin des dividendes de la paix pour l'Ouest qui fut une manière de désarmement unilatéral que l'on verra dans toute l'Europe, y compris en Suisse avec Armée 2000.

TERRES DE SANG

L'Ukraine en guerre, ce sont des images d'apocalypse qui retracent la destruction des villes, le bombardement d'immeubles d'habitation, les longs cortèges de réfugiés vers l'Ouest. Cette guerre du XXI^e siècle fait ressurgir un théâtre d'ombres, celui des guerres du XX^e qui, sur les mêmes lieux et la même population, provoquaient déjà l'anéantissement du peuple ukrainien par la Russie bolchévique d'abord, soviétique ensuite, poutinienne enfin.

L'exemple achevé de cette destruction méthodique et répétée de l'Ukraine, c'est sa capitale Kiev, anéantie durant la Deuxième Guerre mondiale, reconstruite selon les canons de l'urbanisme soviétique et sans doute prochainement détruite par le retour de l'armée russe. L'Ukraine avait déjà perdu quatre millions de ses habitants dans l'entre-deux-guerres, après le génocide voulu par Staline pour sanctionner l'indépendance de l'Ukraine de 1918 à 1923. La « *République nationale d'Ukraine* » avait fait retour à la Russie et devait payer sa brève indépendance. Il en faudra moins pour que les Ukrainiens accueillent comme des libérateurs l'envahisseur allemand de 1941. Ils le paieront cher. L'Armée rouge quitte la ville en septembre, après une première occupation allemande, suivie du retour de l'armée allemande dans une ville truffée de mines et d'explosifs par les Soviétiques. Quand les Allemands se réinstallent, la ville explose et plusieurs centaines d'Allemands sont tués. Les représailles sont immédiates : 32 000 juifs de Kiev sont exécutés par balles. En 1945, au retour des Soviétiques, l'Ukraine est à nouveau sanctionnée par les Russes. On verra les mêmes exactions à Lviv, ancienne Lemberg de la Galicie autrichienne

du XIX^e siècle, riche d'une communauté juive de 150 000 membres, elle aussi anéantie. Lviv va payer très cher ces changements de souveraineté au XX^e et au XXI^e siècle : autrichienne au XIX^e siècle, polonaise dans l'entre-deux-guerres sous le nom de Lvov, russe en 1939, allemande en 1941 et soviétique en 1945. Chaque changement de souveraineté s'accompagnera de crimes de masse, de déportations, voire de génocides.

Dans le théâtre d'ombres qui plane sur la tragédie ukrainienne, il faut rappeler Kharkiv, ancienne Khar'kov, deuxième ville d'Ukraine, l'une des batailles mémorables en mai 1942 entre la Wehrmacht et l'Armée rouge qui perd 260 000 hommes. Mais le plus extraordinaire, voire le plus terrorisant, c'est le réquisitoire russe de reconquête de l'Ukraine, accusée par Poutine de nazisme et de fascisme, discours qui était celui de Staline en 1945. C'est ce même discours qui s'adresse aujourd'hui comme une escroquerie au chef du gouvernement ukrainien Zelensky, descendant d'une famille juive ayant échappé au génocide de Kiev.

Si, destin tragique il y a en Ukraine, c'est la géopolitique qui l'a voulu, en plaçant ce pays entre l'Allemagne en quête de « *Lebensraum* » à l'est et la Russie avide des plaines vivrières de l'Ukraine. Prise en étau, celle-ci tente à travers les siècles de sauver son identité et d'ores et déjà cette volonté a un prix : Zelensky a renoncé à une partie de sa souveraineté en abandonnant l'adhésion au bouclier de l'OTAN. PS

IL Y A TOUJOURS QUELQUE CHOSE À MANGER...



par Fabienne Guignard

Voilà plusieurs mois, et ce n'est pas fini, que nous battons le pavé, au propre et au figuré, dans les rues et sur les places de nos communes vaudoises. Il y a ceux qui, roulotte à l'appui, font le tour des villages à la rencontre des citoyens. Toutes ces actions ont un point commun, on mange toujours quelque chose, pendant et après.

Une campagne électorale du PLR sans boustifaille, ça n'existe tout simplement pas. Il faut des frichtis bons, pas trop chers et faciles à manger. C'est très important. Si on s'en met partout, c'est énervant. Alors voilà nos sympathisants créatifs et pragmatiques à la fois. Les cuisiniers amateurs, et il y en a beaucoup, sont fiers d'apporter leurs créations sur le stand, toujours du fait maison. Les petites tartelettes aux pommes, les cakes salés, les cakes au citron, à la carotte. Bref, tout y passe et c'est toujours sacrément bon.

Une campagne électorale du PLR sans boustifaille, ça n'existe tout simplement pas.

Mais la créativité ne s'arrête pas à ces petites douceurs. Il y a des sections qui voient encore plus grand et qui installent du matériel plus sophistiqué. Le « fait maison » mais « fait sur place ». On déguste, on partage, on en reprend. La foule, enfin j'exagère un peu, pointe



le bout de son nez pour en avoir une tranche: crêpes, hotdogs, tartines au saucisson, plat de fromages... Installer un appareil à raclette sur un stand, c'est super sympa mais cela nécessite un peu

Une chose indispensable, définir un lieu où l'on peut brancher la prise...

plus d'organisation. Il y a ceux qui préfèrent la fondue, comme à Vallorbe, carrément sur le trottoir de la Grand-Rue devant la pizzeria Le Rio. Les arbres à fondue, c'est très convivial mais il faut tout de même un spécialiste pour acheter le bon fromage, le kirsch et surtout faire en sorte que la mayonnaise prenne bien. Jamais de problème avec le pain. Il y a toujours un boulanger PLR tout près. La première chose indispensable, définir un lieu où l'on peut brancher la prise...

Mais rassurons-nous, il y a toujours parmi nos membres, le bricoleur de service qui a tout ce qui faut en dérouler et autres outils de bricolage. Il y a toujours un restaurateur ou commerçant

qui nous offre gentiment son courant. Nous voilà prêts à faire chauffer les fours... Les plateaux de viande séchées et autres charcuteries font aussi le plaisir des visiteurs du stand. Bref, il y a toujours quelque chose à manger.

Quand on distribue nos flyers, à la gare, au métro, le flyer ne suffit pas sinon de passer pour des vieilles râpes... Croissants, pommes, pains font parfaitement l'affaire. Mais ce n'est pas tout, quand on organise des meetings politiques, on les appelle des repas de soutien. Donc pour récolter des sous, on en profite pour manger ensemble. Et il y a du monde. À chaque fois. Le repas est simplement un peu plus cher, c'est le jeu, pour faire du bénéfice. Elle est pas belle la vie au PLR? Nos adversaires sont moins festifs. On les énerve. Question de mentalité sûrement... Notre problème à nous, c'est d'éviter de prendre trop de poids. Car une fois le stand rangé, on va boire un coup. Un petit repas n'est pas exclu... Le PLR est un parti de bons vivants. C'est dans notre nature. Pendant que les Verts distribuent des graines à planter, nous on les mange dans nos salades et nos pains mais pas que...

Quand on organise des meetings politiques, on les appelle des repas de soutien.

Une fois le stand rangé, on va boire un coup. Un petit repas n'est pas exclu...

publicité



HOTEL BELLERIVE
★ ★ ★

**Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable – Parking assuré
Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, 1007 Lausanne
Tél. +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch
info@hotelbellerive.ch